



- Parc d'Activités du Crêt de Mars
42150 La Ricamarie
- Tél. : 04 77 80 06 86
Fax : 04 77 57 19 48
Email : cabexfg@cabinetfontguillot.fr
Site Internet : www.cabinet-fontguillot.fr

FONDATION RADIO ESPERANCE

**9 avenue Benoît Charvet
42000 SAINT-ETIENNE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice comptable du 01/01/2017 au 31/12/2017

- RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- COMPTES ANNUELS



■ Parc d'Activités du Crêt de Mars
42150 La Ricamarie

■ Tél. : 04 77 80 06 86
Fax : 04 77 57 19 48
Email : cabexfg@cabinetfontguillot.fr
Site Internet : www.cabinet-fontguillot.fr

FONDATION RADIO ESPERANCE
9 Avenue Benoît Charvet
42000 SAINT ETIENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS** **Exercice clos le 31 décembre 2017**

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil de surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation RADIO ESPERANCE relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment



nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion, exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents adressés aux aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.



VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les



informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Ricamarie, le 7 mai 2018

Cabinet FONT GUILLOT
Pierre GUILLOT
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement	5 933	3 454	2 478	3 797	1 318	34.73
	Concessions, Brevets et droits similaires	65 088	12 907	52 180	56 582	4 401	7.78
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	1 435		1 435	1 435		
	Constructions	364 574	216 411	148 163	168 918	20 755	12.29
	Installations techniques Matériel et outillage	513 183	440 571	72 612	74 980	2 368	3.16
	Autres immobilisations corporelles	156 226	110 700	45 526	61 406	15 880	25.86
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total I	1 106 439	784 044	322 395	367 117	44 722	12.18	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	800		800	100	700	700.00
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	11 160		11 160	1 035	10 125	977.95
Valeurs mobilières de placement	2 101 129	12 463	2 088 666	2 280 179	191 514	8.40	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	390 829		390 829	209 595	181 234	86.47	
Charges constatées d'avance (3)	7 362		7 362	4 103	3 260	79.46	
Total III	2 511 281	12 463	2 498 817	2 495 012	3 805	0.15	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 617 720	796 507	2 821 212	2 862 129	40 916	1.43	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 139 648	1 139 648		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 357 763	1 360 718	2 955	0.22
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	6 613	2 955	3 658	123.80
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	2 490 798	2 497 411	6 613	0.26	
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
Fonds dédiés sur autres ressources	218 836	199 938	18 898	9.45	
Total III	218 836	199 938	18 898	9.45	
DETTES (I)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	4 098	45 570	41 472	91.01
	Emprunts et dettes financières divers	6 098	6 098		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 960	44 575	13 615	30.54
	Dettes fiscales et sociales	68 361	68 537	176	0.26
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Instrument de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	2 062		2 062	
	Total IV	111 579	164 780	53 201	32.29
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		2 821 212	2 862 129	40 916	1.43

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

109 517 164 780
45 570

En Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET SECA FOREZ



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	30 058		49 720		19 662	39.55
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	5 566		5 946		380	6.40
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	4 226		1 761		2 466	140.04
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	729 868		777 686		47 818	6.15
Total I	769 718		835 113		65 395	7.83
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	229 429		204 196		25 233	12.36
Impôts, taxes et versements assimilés	11 789		9 302		2 487	26.74
Salaires et traitements	246 610		218 132		28 478	13.06
Charges sociales	66 535		90 093		23 558	26.15
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	92 164		83 156		9 008	10.83
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association	332 310		313 033		19 277	6.16
Autres charges (2)	48 450		48 023		427	0.89
Total II	1 027 288		965 935		61 353	6.35
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	257 570		130 822		126 748	96.89
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	13 490		12 182		1 308	10.74
Reprises sur provisions et transferts de charges	19 240		37 366		18 126	48.51
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	154 340		45 577		108 763	238.63
Total V	187 071		95 126		91 945	96.66
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions	12 463		19 192		6 729	35.06
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 529		8 618		5 089	59.05
Total VI	15 992		27 810		11 818	42.49
2. Résultat financier (V-VI)	171 078		67 316		103 762	154.14
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	86 492		63 506		22 986	36.19
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 069		299		769	257.04
Produits exceptionnels sur opérations en capital	100 035		64 090		35 945	56.09
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	101 104		64 389		36 714	57.02
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 327		67		2 260	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			10 468		10 468	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	2 327		10 535		8 208	77.91
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	98 777		53 855		44 922	83.41
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	1 057 893		994 628		63 264	6.36
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 045 608		1 004 280		41 328	4.12
Solde intermédiaire	12 285		9 652		21 936	227.28
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	11 100		27 294		16 194	59.33
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	29 998		20 598		9 400	45.64
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	6 613		2 955		3 658	123.80

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le litige avec la société Towercast s'est terminé en appel, la Fondation Radio Espérance a eu gain de cause, et ne devra rien verser à Towercast.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La Fondation Radio Espérance a été créée par décret du 28 août 2007 qui a reconnu la fondation comme établissement d'utilité publique.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	5 933		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	62 988		2 100
Terrains		1 435		
Constructions sur sol propre		207 080		
Constructions sur sol d'autrui		34 011		
Installations générales agencements aménagements des constructions		123 484		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		513 641		45 342
Installations générales agencements aménagements divers		41 069		
Matériel de transport		60 897		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		21 300		
Emballages récupérables et divers		32 960		
	TOTAL	1 035 876		45 342
	TOTAL GENERAL	1 104 797		47 442

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			5 933	5 933
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			65 088	65 088
Terrains				1 435	1 435
Constructions sur sol propre				207 080	207 080
Constructions sur sol d'autrui				34 011	34 011
Installations générales agencements aménagements constr.				123 484	123 484
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			45 800	513 183	513 183
Installations générales agencements aménagements divers				41 069	41 069
Matériel de transport				60 897	60 897
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				21 300	21 300
Emballages récupérables et divers				32 960	32 960
	TOTAL		45 800	1 035 418	1 035 418
	TOTAL GENERAL		45 800	1 106 439	1 106 439

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	2 136	1 318		3 454
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	6 406	6 501		12 907
Constructions sur sol propre		65 937	8 037		73 974
Constructions sur sol d'autrui		29 756	2 952		32 707
Installations générales agencements aménagements constr.		99 963	9 766		109 730
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		438 661	47 710	45 800	440 571
Installations générales agencements aménagements divers		41 069			41 069
Matériel de transport		27 466	15 224		42 690
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		19 786	655		20 441
Emballages récupérables et divers		6 500			6 500
	TOTAL	729 138	84 344	45 800	767 682
	TOTAL GENERAL	737 680	92 164	45 800	784 044

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	1 318				
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 501				
Constructions sur sol propre	8 037				
Constructions sur sol d'autrui	2 952				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	9 766				
Instal.techniques matériel outillage indus.	47 710				
Matériel de transport	15 224				
Matériel de bureau informatique mobilier	655				
TOTAL	84 344				
TOTAL GENERAL	92 164				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 139 648				1 139 648
Réserves :					
Autres réserves	1 360 718	2 955	2 955	2 955	1 357 763
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 955			3 658	6 613
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	2 497 411	2 955	2 955	6 613	2 490 798

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	19 240	12 463	19 240		12 463
TOTAL	19 240	12 463	19 240		12 463
TOTAL GENERAL	19 240	12 463	19 240		12 463
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		122 162			
financières		12 463	19 240		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	11 160	11 160	
Charges constatées d'avance	7 362	7 362	
TOTAL	18 522	18 522	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 098	4 098		
Emprunts et dettes financières divers	6 098		6 098	
Fournisseurs et comptes rattachés	30 960	30 960		
Personnel et comptes rattachés	20 553	20 553		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 301	47 301		
Autres impôts taxes et assimilés	507	507		
Produits constatés d'avance	2 062	2 062		
TOTAL	111 579	105 481	6 098	

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A - B + C
Offrandes messes	11 100	11 100	11 100	4 046	4 046
Celebra° messes posthume	300	300			300
Operation carême	1 651	1 651			1 651
Dîme : aide aux radios	99 573	99 573		9 802	109 375
Moyens de comm° sociale	87 314	87 314		12 650	99 964
Icones				3 500	3 500
TOTAL	199 938	199 938	11 100	29 998	218 836

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Néant

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 727
Dettes fiscales et sociales	27 943
Total	44 670

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		7 362
Total		7 362
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		2 062
Total		2 062

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 374 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7 374 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	10 808
Total (1)	10 808

Le total des engagements de retraite de l'entreprise vis à vis des membres de son personnel a été estimé à la somme de 10 808 €, charges sociales comprises.

Les principales hypothèses utilisées dans le calcul :

- Départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- Profil de carrière à: décroissance faible
- Turn over: moyen
- Taux d'actualisation: 1.30%

Le taux d'actualisation est le taux d'émission des obligations du secteur privé en euros : iBoxx, fonction de la durée des engagements : Corporate AA10+ (10 ans et +).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

La sensibilité de la variation du taux de + ou - 10% est la suivante :

- Taux de 1.17 % : IFC de 11 067 € soit une variation de + 260 €
- Taux de 1.43 % : IFC de 10 555 € soit une variation de - 253 €

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

N° de compte	Libellé	Prix d'achat	Valeur au 31/12/17	moins valeur latente au 31/12/17	plus valeur latente au 31/12/17
50311600	Sanofi	5 114,78 €	4 742,10 €	372,68 €	
50312100	Total	4 834,76 €	5 894,40 €		1 059,64 €
50312700	GDF Suez	6 697,51 €	6 166,20 €	531,31 €	
50313800	Atos	5 339,56 €	4 854,00 €	485,56 €	
50315500	Bouygues	9 223,73 €	10 394,40 €		1 170,67 €
50316000	Edenred	5 131,14 €	6 576,96 €		1 445,82 €
50316500	Air Liquide	7 444,53 €	8 404,00 €		959,47 €
50316700	OFI Precious Metals I FCP 4DEC	10 058,35 €	10 519,84 €		461,48 €
50316800	DNCA Invest Miuri Eur CL I 4D	13 460,63 €	13 502,23 €		41,60 €
50317000	Orange	4 998,44 €	5 256,24 €		257,80 €
50317100	Sneider Electric	5 411,35 €	5 385,36 €	25,99 €	
50317500	Pernod Ricard	4 961,98 €	5 937,75 €		975,77 €
50317800	ABN AMRO GROUP	5 343,91 €	5 998,70 €		654,79 €
50317900	UNICREDIT	5 349,08 €	4 705,16 €	643,92 €	
50318000	Koninklijke Dsm : Achat de 82	5 315,49 €	6 532,94 €		1 217,45 €
50318100	REPSOL	5 400,47 €	5 103,50 €	296,97 €	
50611200	MAM SH TER BDC 3D	38 083,88 €	38 114,85 €		30,98 €
50811700	Mam High Yield 3D	148 139,47 €	148 277,23 €		137,76 €
50812000	MAM Taux Variables	16 230,40 €	18 143,57 €		1 913,16 €
50812300	Mam Euro Plus 2021 C	107 429,48 €	107 555,30 €		125,81 €
50821000	MAM Obli convertibles C	155 648,33 €	137 881,38 €	4,45 €	
50821000	MAM Obli convertibles C		21 078,43 €		3 315,93 €
50822000	MAM Entreprises Familiales C	299 492,03 €	103 885,66 €		62,46 €
50822000	MAM Entreprises Familiales C		195 786,55 €		117,72 €
50831300	Moninvest C	289 106,62 €	321 680,88 €		32 574,26 €
50833000	Horizon Placement 2016 C	19 588,27 €	20 351,78 €		763,51 €
50836000	Proclero	219 116,43 €	239 050,23 €		19 933,80 €
50839200	OPTIMUM ELYSEE	80 000,00 €	83 456,00 €		3 456,00 €
50839300	ATHENA OPTIMUM 2	100 000,00 €	95 647,00 €	4 353,00 €	
50839400	ATHENA PLUS	97 000,00 €	94 241,32 €	2 758,68 €	
50841000	MAM High Yield	20 767,15 €	21 883,61 €		1 116,45 €
50843000	MAM Asia	6 484,46 €	7 273,17 €		788,71 €
50844000	MAM America C	9 053,30 €	11 506,47 €		2 453,52 €
50847000	MAM Short Term Bonds C	53 102,90 €	53 639,80 €		536,89 €
50848000	MAM Flexible Bonds C	20 584,12 €	22 221,96 €		1 637,83 €
50871000	SCPI Multimobilier 2	99 840,00 €	104 130,00 €		4 290,00 €
50871100	SCPI Pierval Sante	100 000,00 €	100 000,00 €	- €	
50871200	Foncière sélection régions	52 000,00 €	49 854,50 €	2 145,50 €	
50871300	MG GLOBAL MACRO	10 364,53 €	9 669,29 €	695,24 €	
50871700	Exane Pleiade Perf FCP : Achat	12 482,57 €	12 332,40 €	150,17 €	



Emplois	(1) CR	(3) Public	Ressources	(2) CR	(4) Public
1 - Missions sociales			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		
1.1 - Réalisées en France	773 102,62	308 339,39	12 - Ressources collectées auprès du public	T1	0,00
Actions réalisées directement	756 102,62	291 339,39	1.1 - Dons et legs collectés	310 382,39	310 382,39
Productions d'émissions de radio	421 744,26	264 975,39	Dons manuels non affectés	291 339,39	291 339,39
Diffusion de programmes de radio en FM	240 631,99	203 167,99	Dons manuels non affectés	291 339,39	291 339,39
Diffusion programmes radio par Internet	100 551,05	50 707,40	Dons manuels affectés	19 043,00	19 043,00
Diffusion programmes radio par la RNT	6 392,75	6 392,75	Opération carême	19 043,00	19 043,00
Programmes de radio spécialisés	0,00	0,00	Legs et autres libéralités non affectés	0,00	0,00
	74 188,47	4 707,25	Legs et autres libéralités affectés	0,00	0,00
Versement à d'autres organismes			1.2 - Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0,00	0,00
Subventions aux radios en France	334 358,36	26 364,00	2 - Autres Fonds privés	0,00	0,00
Aides autres moyens communications sociales	267 500,36	26 364,00	2.1.1 - Dons et legs collectés auprès des M & A B membres et autres bienfaiteurs	516 659,49	516 659,49
Actions d'info et de sensibilité du public	42 785,00	0,00	Dons manuels non affectés	429 313,49	429 313,49
Autres aides et frais	0,00	0,00	Dons manuels affectés	374 423,53	374 423,53
			Dons auditeurs WS	54 889,96	54 889,96
1.2 - Réalisées à l'étranger			Dons manuels affectés	89 345,00	89 345,00
Actions réalisées directement	17 000,00	17 000,00	Ofrandes de messes	30 410,00	30 410,00
Actions caritatives à l'étranger	17 000,00	17 000,00	pour autres moyens de com sociales	55 435,00	55 435,00
	0,00	0,00	Autres dons manuels affectés	3 500,00	3 500,00
Versement à un organisme central ou d'autres organismes			Legs et autres libéralités non affectés	0,00	0,00
	0,00	0,00	2.1.2 - Autres produits collectés auprès des M & A B membres et autres bienfaiteurs	0,00	0,00
2 - Frais de recherche de fonds			2.2 - Autres fonds privés	0,00	0,00
Frais d'appel et de traitement des dons	68 661,45	0,00	3 - Subventions et autres concours publics	5 565,76	5 565,76
	68 661,45	0,00	4 - Autres produits	204 046,13	204 046,13
3 - Frais de fonctionnement			Ventes de produits et services	17 302,74	17 302,74
Frais d'information et de communications	191 380,45	2 043,00	Remboursements divers	5 421,99	5 421,99
Frais de fonctionnement	10 320,34	0,00	Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
Commissions contrôle et de certification	132 979,34	2 043,00	Produits financiers	167 954,43	167 954,43
Frais de fonctionnement des instances	12 023,60	0,00	Revenus immobiliers	13 366,97	13 366,97
Gestion du patrimoine immobilier	1 071,00	0,00	Produits de cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00
Charges Financières	23 446,94	0,00			
Moins values	8 010,22	0,00			
	3 529,01	0,00			
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au CR	1 033 144,52	310 382,39	I - Total des ressources de l'exercice inscrites au CR	1 038 652,79	
II - Dotalions aux provisions	12 463,48		II - Reprises des provisions	19 239,77	T2
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	29 997,92		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs (utilisées au cours de l'exercice N)	11 100,00	
Engagements à réaliser sur ressources collectées auprès du Public			Report des sur ressources collectées auprès du Public		
Engagements à réaliser sur ressources auprès des M & A B			Report des ressources collectées auprès des M & A B		
Engagements à réaliser sur autres ressources			Report des autres ressources		
IV - Excédent des ressources de l'exercice	0,00		IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public	T4	
Total général	1 075 605,92		V - Insuffisance de ressources de l'exercice	6 613,36	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	T5	0,00	Total général	1 075 605,92	T2+ T4
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations collectées auprès du public	T5 bis	0,00			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	T6 = T3+ T5-T5bis	310 382,39	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées-auprès du public	T6	310 382,39
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	T7 = T1 +T2+T4-T6	0,00
Évaluation des contributions volontaires en nature					
1 - Missions sociales	16 200,04		Bénévolet	90 586,89	
2 - Frais de recherche de fonds	74 386,85		Prestations en nature		
3 - Frais de fonctionnement et autres charges	0,00		Don en nature		
Total	90 586,89		Total	90 586,89	

**Notes annexes au Compte d'Emploi annuel des Ressources
Exercice comptable du 01/01/2017 au 31/12/2017**

Règles et méthodes comptables

Cadre légal de référence du Compte d'emploi annuel des ressources (CER)

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER)

Les organismes faisant appel à la générosité publique doivent établir un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses (cf. loi n°91-772 du 7 août 1991).

Tout organisme pouvant recevoir des dons peut faire appel à la générosité du public. Un appel à la générosité du public, selon la loi n°91-772 du 7 août 1991, se caractérise par la nature de la cause soutenue, le caractère national de l'appel et l'indifférence de la forme de l'appel.

La Fondation Radio Espérance rentre dans la liste des organismes tenus à l'établissement du CER.

Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER

Règles et méthodes comptables utilisées

Les comptes de la Fondation Radio Espérance sont établis en accord avec les règles du plan comptable général et les règles spécifiques du règlement comptable CRC 99-01.

Le tableau du compte d'emploi des ressources est établi selon les principes de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement 2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable.

Règles de passage du compte de résultat au CER

La notion de générosité du public retenue au sein de la Fondation Radio Espérance se caractérise par l'absence de lien préétabli entre la fondation et le destinataire de l'appel (Cf. Rapport public 1998 de la Cours des Comptes).

Par nature, les principales ressources de la Fondation Radio Espérance sont enregistrées en « produits divers de gestion courante ».

Avec la définition de la générosité du public, les « produits divers de gestion courante » sont décomposés en cinq grandes catégories. Il s'agit, des « dons des membres et autres bienfaiteurs », des « dons provenant du mécénat sans contrepartie des entreprises », des « dons provenant de la générosité du public », « des legs et donations » et des « autres produits divers de gestion courante ».

Dons des membres et autres bienfaiteurs : Sont comptabilisés dans ces comptes, les dons reçus des personnes avec lesquelles un lien préétabli avec la fondation peut-être clairement identifié. Ces ressources collectées auprès des membres et autres bienfaiteurs sont reçus à la suite d'un appel lancé exclusivement à leur attention ou sont versées spontanément.

Dons provenant de la générosité du public : Sont comptabilisés dans ces comptes, les dons reçus à la suite d'un appel à la générosité du public ou ceux reçus au cours d'une période d'appel à la générosité du public dont l'origine ne peut pas être clairement établie avec les outils informatiques actuels.

Les lignes du compte de résultat analytique sont reprises dans les colonnes (1) et (2) du CER.
Le compte de résultat analytique est établi à partir du plan comptable analytique.

Les comptes de la classe 6 du plan comptable général sont répartis dans les comptes analytiques en fonction des définitions des missions sociales retenues par le conseil de surveillance qui s'est réuni le 20 novembre 2009. Les masses ainsi obtenues constituent la colonne (1) du CER.

Tableau de passage du compte de résultat au compte d'emploi des ressources

CR CER	Charges de personnel	Autres charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles	Dotations aux amortissements - Charges d'exploitation	Total Emplois
Missions sociales	203 544,67	509 969,99	0,00	1 512,58	58 075,38	773 102,62
Frais de recherche de fonds	15 657,27	50 857,83	0,00	116,35	22 226,00	88 857,45
Frais de fonctionnement et autres charges	93 943,71	61 151,01	3529,01	698,12	54 324,00	213 645,85
Total Charges	313 145,65	621 978,83	3 529,01	2 327,05	134 625,38	1 075 605,92



Emplois

Définition des missions sociales

Les missions sociales découlent du but de la fondation Radio Espérance décrit par les définitions de son objet et de ses moyens d'action. Ces définitions sont inscrites dans les articles 1 et 2 des statuts. Les actions énumérées dans le compte annuel d'emploi des ressources sont réalisées en France ou à l'étranger, directement ou par l'intermédiaire d'autres organismes.

Missions sociales de la Fondation Radio Espérance :

- Aide à la radiodiffusion : Auprès des établissements de radiodiffusion au sens de l'INSEE.
Ces aides revêtent plusieurs formes. Ce sont des subventions allouées en une fois ou par des versements réguliers. La Fourniture de programmes audiovisuels : Programmes réalisés avec les moyens humains, techniques ou financiers de la fondation Radio Espérance et mis à la disposition d'autres établissements de moyens de communications sociales. La diffusion de programmes de radio sur différents supports disponibles (FM, Internet...).
- Aides aux établissements de moyens de communications sociales
- Bourse de formation aux moyens de communications sociales
- Actions caritatives : Opération Carême
- Actions d'informations et de sensibilité du public liées aux missions sociales
- Autres aides et frais

Définition des frais de recherche de fonds

Cette catégorie de dépenses regroupe les frais de lancement des appels à la générosité du public, les frais de recherche de fonds en général et les frais de traitement des dons au niveau informatique et financier.

Les rubriques qui composent cette catégorie de dépenses sont :

- Frais d'appel et de traitement des dons. Ils regroupent notamment les frais d'Appel aux dons et les frais de Traitement des dons et relation donateurs.
- Frais d'appel et de traitement des legs, donations et dons majeurs
- Comités régionaux - frais de fonctionnement.
- Frais de recherche des autres fonds privés Ils regroupent notamment les frais de recherche de Mécénat et parrainage.
- Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics



Définition des frais de fonctionnement

Cette catégorie de dépenses regroupe les frais de direction générale, de direction financière, de direction administrative et comptable, les frais de personnel, les services généraux, les frais d'information et de communication.

Les rubriques qui composent cette catégorie de dépenses sont :

- Frais d'information et de communications,
- Frais de fonctionnement,
- Commissions de contrôle et de certification,
- Frais de fonctionnement des instances,
- Gestion du patrimoine immobilier,
- Frais de fabrications des produits et services.

Traitement des immobilisations : Rubriques T5 et T5bis du CER

Emplois	Acquisitions de l'exercice	Ressources de l'année affectées à l'investissement		
		Ressources collectées auprès du public	Autres fonds privés : Ressources collectées auprès des membres et autres bienfaiteurs	Autres
Frais de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions et droits similaires	2 100,00	0,00	2 100,00	0,00
Site d'émission	43 919,70	0,00	43 919,70	0,00
Matériel informatique et audio numérique	1 422,72	0,00	1 422,72	0,00
Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00
Matériel et informatique de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	47 442,42	0,00	47 442,42	0,00



Les Ressources

Définition des Ressources collectées auprès du public

Ces ressources comprennent les dons manuels affectés et non affectés, les legs et autres libéralités. Les actions caritatives comme l'Opération Carême sont dans la catégorie « dons manuels affectés ».

Définition des Autres fonds privés

Cette catégorie est composée des dons, legs et autres libéralités collectés auprès des « Membres et autres bienfaiteurs ».

Définition des Subventions et autres concours publics

Ce sont les financements obtenus des organismes internationaux, de l'Union européenne, de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics, de la sécurité sociale.

Définition des Autres produits

Les autres produits regroupent les ventes des produits et services, les remboursements divers, les autres produits d'exploitation, les produits financiers et les revenus immobiliers.

Traitement des fonds dédiés : Rubrique IV les Ressources du CER

*Tableau 1 :
Fonds dédiés Cumulés au 31/12/2017*

*Tableau 2 :
Fonds dédiés - Exercice 2017*



Évaluation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature sont calculées sur la base des tâches réalisées par des bénévoles. La durée de ces tâches est d'une heure par semaine au minimum.

Les règles de calcul utilisées pour déterminer la valorisation retenue dans le compte d'emploi annuel des ressources part de la charge que représenterait le recours à une personne salariée pour effectuer la même tâche (Cf. Conseil de Surveillance du 20/11/09).

Les Évaluation des contributions volontaires en nature pour l'exercice 2017

Prénom	Nom	Activité	Evaluation		
			Durée hebdomadaire	Base valorisation	Valorisation annuelle
Rotation de bénévoles		Accueil téléphonique	20 h / sem.	$9,76 \times 86,667 \times 12 \times 25\% \times 1,33 =$	3 375,02 €
Claude	Gallot	Jardinage	2 h / sem.	$9,76 \times 8,667 \times 12 \times 75\% \times 1,33 =$	1 012,54 €
Paulette	Dechandon	Entretien des surfaces	1 h 30 / sem.	$9,76 \times 8,667 \times 12 \times 75\% \times 1,33 =$	759,38 €
Jeanine	Sabot	Traitement des dons	12 h / sem.	$9,76 \times 52 \times 12 \times 1,33 =$	8 100,02 €
Paulette	Dechandon	Traitement des dons / Administration	12 h / sem.	$9,76 \times 52 \times 12 \times 1,33 =$	8 100,02 €
Georgette	Flachard	Secretariat	4 h / sem.	$9,76 \times 17,333 \times 12 \times 1,33 =$	2 699,95 €
Françoise	Perchot	Secretariat	4 h / sem.	$9,76 \times 17,333 \times 12 \times 1,33 =$	2 699,95 €
Jean-Luc	Perchot	Président du directoire	35 h / sem.	$4000 \times 12 \times 1,33 =$	63 840,00 €
		Total			90 586,886 €
Au 01/01/17					
SMIC horaire : 9,76 €					
SMIC mensuel : 1480,30 € pour 151,67 h					
Charges socialiak 33 % salaire brut					



Règles d'affectation des coûts directs et indirects

Le plan comptable analytique est bâti selon l'axe de destination des charges et des produits. A l'arrivée des factures et des produits, le choix du compte analytique se fait au cas par cas.

En règle générale, une facture est directement rattachée au(x) poste(s) concerné(s) lorsqu'une dépense à une destination spécifique. Sinon, c'est une répartition particulière qui s'applique en tenant compte de la répartition analytique sur plusieurs postes.

La répartition est soit forfaitaire, soit d'après l'étude chiffrée des résultats antérieurs.

Affectation des ressources collectées par types d'emploi

Les règles d'affectation des ressources collectées par types d'emploi sont :

- Une ressource à contrainte d'affectation est assignée à un poste d'emploi (ex. : Aide à l'emploi).
- Un emploi à contrainte d'utilisation de ressources (ex. : Opération Carême). A l'emploi est assigné un poste analytique de ressource.
- Un emploi associé à une charge ayant une contrainte d'utilisation d'une ressource (ex. : Offrande culturelle). À l'emploi est assigné un poste analytique de ressource.
- Répartition des ressources établie à partir de clefs de répartition déterminées en amont à partir de conventions, des arrêtés de subventions, des budgets d'activité ou par toute autres méthodes forfaitaires.

